



N° D'IMPRIMÉ CV60655715

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

05/03/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26020247

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARD, ARG

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2463

Défaillances mineures :

1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AR

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C326

RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C1635

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays : GL-963-QQ (F) Date d'immatriculation : 13/01/2023 Date de 1^{ère} mise en circulation : 13/01/2023

Marque

FORD

Désignation commerciale

RANGER

N° dans la série du type (VIN)

6FPNXXMJ2NNB65895

Catégorie internationale

N1

Genre

CTTE

Type/CNIT

N1GFRDCT467E206

Énergie

GO

Document(s) présent(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

30722

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+4.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		1 %	
Forces verticales :	1197 daN		854 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	436 daN	367 daN	226 daN	303 daN
Déséquilibre (<20%) :	16 %		26 %	
Forces de freinage (efficacité) :	436 daN	367 daN	226 daN	303 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	64 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	18 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.3 %		-1.0 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO